

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'une réunion du **CONSEIL MUNICIPAL** aura lieu :

Lundi 25 septembre 2023 à 19h00 Salle des mariages – Mairie

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Affaires liées à l'Urbanisme (Rapporteur Mme BEAUVAL)

- Présentation de la charte d'aménagement durable pour le futur quartier « Champs de la Garenne », par Sarah OUESLATI
- 1) Désaffectation et déclassement des terrains non bâtis en vue de leur cession, parcelles cadastrées section AY numéros 14, 35, 38, 47 et 52 et section AX numéro 138, sises champs de la Garenne 16700 RUFFEC
- Approbation de la convention de servitude entre ENEDIS et la commune de Ruffec relative à un ouvrage électrique installé sur la parcelle cadastrée AM 287 sise rue de Plaisance 16700 RUFFEC
- 3) Enquête publique relative au centre hospitalier de Ruffec recherche de gîtes géothermiques et ouverture de travaux miniers de recherche

Affaires liées aux Finances (Rapporteur M. FORT)

- 4) Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024
- 5) Apurement du compte 1069 du budget principal en vue du passage au référentiel budgétaire et comptable M57
- 6) Admission en non-valeur de créances irrécouvrables sur le budget général de la Commune
- 7) Mandat spécial accordé à M. Jean-Pierre CHARDONNET Conseiller Municipal Délégué pour représentation de la commune de Ruffec dans le cadre d'un voyage à Benalup - Espagne (Jumelage)
- 8) Versement de fonds de concours au SDEG16 pour les travaux d'éclairage public rue de l'abreuvoir
- 9) Dissolution de la Caisse des Ecoles
- 10) Décision modificative n°3 au budget 2023 de la Commune

Affaires liées à l'assainissement (Rapporteur Mme BEAUVAL)

- 11) Admission en non-valeur de créances irrécouvrables sur le budget de l'Assainissement
- 12) Créances éteintes sur le budget de l'Assainissement
- 13) Décision modificative n°3 au budget 2023 de l'Assainissement

- Affaires générales (Rapporteur M. Le Maire)
 - 14) Approbation de la convention de mandat portant délégation de maîtrise d'ouvrage avec la communauté de communes Val de Charente dans le cadre du FDAC 2023 Rue de la République
- Affaires liées aux Ressource Humaines (Rapporteur M. le Maire)
 - 15) Recrutement d'un contrat de projet volontaire territorial en administration (VTA)
- Compte rendu des arrêtés du Maire pris par délégation du Conseil Municipal au titre de l'article
 L.2122 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Questions Diverses

Je vous remercie par avance pour votre présence et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Thierry BASTI

